

Adobe® Open Options

CLP 4.5 - Guide du programme d'achat de licences en volume

Version Administrations

Version 3.0
Révision août 2007

Synthèse CLP 4.5	2
Adhésion	2
Synthèse du CLP	2
Filiales	2
Filiales listées par les membres	3
Filiales auto-inscrites	3
Obligation d'achat initial	3
Centre de licence Adobe ou revendeur désigné	3
Optimisation des niveaux de remise	4
Mise à jour des niveaux	4
Numéro d'identification de l'utilisateur final	4
Site Web d'achat de licences Adobe	4
Rapports	4
Service clients	5
Commande initiale	5
Commandes supplémentaires	5
Éléments requis pour l'achat de licences	5
Supports et documentation	5
Options de paiement	7
Renouvellement des plans de mise à niveau	7
Renouvellement de l'adhésion au CLP 4.5	8
Notification de renouvellement	8
Éléments requis pour le renouvellement	8
Exemples de renouvellement	8
Renouvellement des filiales	9
Remise sur les gros volumes	9
Synthèse	9
Disponibilité	9
Adhésion	9
Niveaux de remise	9
Processus de mise à niveau	10
Règles	10
Règle sur les licences antérieures	10
Accès simultané	10
Achat de licences interlangues	10
Achat de licences multiplate-forme	10
Contrat de licence de l'utilisateur final	11
Duplication des supports	11
Devises mondiales	11
Cession de licence	12
Utilisation des informations	12
Définitions relatives au programme CLP 4.5	13
Pour plus de détails	13

Synthèse CLP 4.5

Le programme CLP 4.5 d'Adobe Open Options (AOO) est une adhésion de deux ans au programme d'achat de licences d'Adobe. Un membre du programme CLP 4.5 (« membre du programme »¹) passe une commande initiale auprès de son centre d'achat de licences Adobe ou de son revendeur de logiciels Adobe, avec un plan de mise à niveau. La valeur en points de la commande initiale définit le niveau de remise de cette commande et de toute commande supplémentaire passée pendant la durée de l'adhésion au CLP 4.5. Un membre du programme peut optimiser son niveau de remise en cumulant des points supplémentaires grâce à d'autres achats de licences ou de plans de mise à niveau pendant la durée de son adhésion au CLP 4.5.

L'adhésion au CLP est disponible partout dans le monde pour les organisations de type Entreprises, Administrations et Établissements scolaires et couvre la plupart des produits de bureau Adobe.

Adhésion

Tout membre du programme, qu'il soit nouveau ou sur le point de procéder à un renouvellement, est tenu de s'inscrire au contrat d'adhésion au CLP 4.5 avec Adobe.

Les nouveaux membres, ou les membres renouvelant leur inscription, soumettent leur formulaire d'inscription au CLP 4.5 à Adobe. Peu de temps après l'approbation de l'inscription par Adobe, le membre du programme recevra un ID d'adhésion au CLP 4.5 par e-mail de la part d'Adobe.

La liste des valeurs en points des produits AOO 4.5 dans le monde est publiée dans les Calculatrices de niveaux de remises d'Adobe sur les pages Web d'Adobe Open Options à l'adresse www.adobe.com. Ces calculatrices doivent être considérées comme des outils d'estimation. Contactez votre ALC ou votre revendeur pour plus d'informations sur les prix et les valeurs en points spécifiques.

Synthèse du CLP

MEMBRES DE TYPE ADMINISTRATIONS - MONDE ENTIER	
<i>Type de membre</i> <i>Entité de type</i> <i>Administrations</i>	Selon les termes et conditions stipulés dans le contrat d'adhésion au CLP 4.5 pour les administrations.
<i>Bases du CLP 4.5</i>	La valeur totale en points de la commande initiale détermine le niveau de remise (les futures commandes permettent de cumuler des points supplémentaires et peuvent améliorer le niveau de remise).
<i>Niveaux de remise</i> <i>(monde entier)</i>	Deux niveaux de points 1 = 40 000 – 224 999 2 = 225 000+
<i>Terme de l'adhésion</i>	2 ans, entre le membre du programme et Adobe
<i>Renouvellement minimal de commande ?</i>	Non

Filiales

Les membres du programme ont la possibilité d'ajouter des filiales² à leur contrat d'adhésion. Il existe deux types de filiales qu'un membre du programme peut avoir associés à son contrat d'adhésion au CLP : les filiales listées par les membres et les filiales auto-inscrites. Des fonctions spécifiques s'appliquent à chaque type, et d'autres sont communes aux deux.

1. « Membre du programme » fait référence aux « Membres du programme » dans tout le document.

2. Selon les termes et conditions en ligne stipulés dans le CLP 4.5, ou, si le membre du programme possède un contrat écrit d'adhésion au CLP, selon les termes stipulés dans ce contrat

Filiales listées par les membres

Un membre du programme peut lister des filiales éligibles lors de leur inscription en ligne ¹ pour leur permettre de les faire participer au CLP. Ces filiales listées par les membres n'ont pas besoin de s'inscrire par elles-mêmes, mais elles peuvent effectuer des achats sous l'adhésion au CLP du membre du programme et recevoir le même niveau de remise. Toute commande passée par les filiales listées par les membres permet de cumuler des points sur le contrat du membre du programme. Les filiales listées par les membres ne sont pas soumises à une obligation d'achat initial.

Filiales auto-inscrites

Une filiale éligible listée sur le contrat d'adhésion d'un membre du programme peut également s'inscrire séparément en tant que filiale auto-inscrite. La participation en tant que filiale auto-inscrite nécessite la soumission d'un formulaire d'inscription séparé, établit des numéros de série distincts et permet à la filiale de désigner son propre ALC (Adobe License Center) ou revendeur ainsi que ses propres délais de paiement du plan de mise à niveau.

Obligation d'achat initial

Chaque nouvelle filiale auto-inscrite est tenue d'effectuer un achat initial de 3 500 points.

Caractéristiques des filiales		
	Listées par les membres	Auto-inscrites
Points cumulés ajoutés au total du membre du programme	X	X
Reçoit le même niveau de remise que le membre du programme	X	X
Le nom de l'entité doit être listé sur le contrat d'adhésion du membre du programme	X	X
La participation se termine à l'expiration de l'adhésion du membre du programme	X	X
L'inscription doit se faire séparément via un formulaire d'inscription des filiales au CLP 4.5		X
Possibilité de choisir leur propre option de paiement pour le plan de mise à niveau		X
Possibilité de sélectionner n'importe quel ALC ou revendeur agréé pour effectuer leurs achats		X
Attribution d'un numéro unique d'adhésion		X
Attribution de numéros de série différents de ceux du membre du programme		X
Obligation d'achat initial		X

Centre de licence Adobe ou revendeur désigné

Le membre du programme désigne un Centre de licence Adobe (ALC), et s'il le souhaite, un revendeur désigné sur le formulaire d'inscription au CLP 4.5. Un ALC est un revendeur agréé par Adobe pouvant proposer un contrat CLP 4.5 aux entreprises, aux établissements scolaires et/ou aux administrations dans le cadre du programme Adobe Open Options.

Remarque : À certains endroits, les membres du programme peuvent commander des produits logiciels chez un revendeur qui n'est pas un ALC. Dans ce cas, le membre du programme doit toujours satisfaire à toutes les obligations de l'adhésion au CLP 4.5 qui référence les ALC, mais il le fait via le revendeur. Dans ce guide

1. Désigné sous le nom de « Annexe A » sur le contrat papier d'adhésion au CLP 4.0

du programme, les termes « ALC ou revendeur » sont utilisés pour décrire l'entité auprès de laquelle le membre du programme commande des logiciels Adobe.

Remarque : Vous trouverez un revendeur agréé Adobe ici :

Optimisation des niveaux de remise

Les membres du programme et leurs filiales peuvent accéder à un meilleur niveau de remise en continuant à passer des commandes jusqu'au terme de leur adhésion.

Mise à jour des niveaux

Le 26^e jour du mois, Adobe examine les valeurs totales en points des achats effectués par chacun des membres du programme, y compris leurs filiales, à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat CLP 4.5 du membre du programme jusqu'au 25^e jour du mois en cours.

Si le nombre total de points cumulés par un membre du programme jusqu'au 25^e jour lui donne droit de passer au niveau de remise suivant, il peut alors bénéficier de ce nouveau niveau de remise dès le premier jour du mois suivant. Adobe envoie alors une notification du nouveau niveau de remise au contact principal du membre du programme, à l'ALC, au représentant commercial Adobe, et au contact principal et à l'ALC pour chaque filiale auto-inscrite. Les membres du programme sont tenus d'informer tout autre partenaire agréé avec lesquels ils travaillent qu'ils bénéficient d'un nouveau niveau de remise supérieur.

Exemple 1 — Adobe reçoit une commande d'un ALC pour la société ABC le 21 juillet. L'adhésion de la société ABC au CLP 4.5 est en vigueur depuis le 3 avril. Le 25 juillet, le système calcule le nombre total de points pour toutes les commandes passées par la société ABC et ses filiales entre le 3 avril et le 25 juillet. Si le total de points fait passer la société ABC au niveau de remise supérieur, Adobe modifie automatiquement le niveau de remise du membre du programme pour le 1^{er} août et avertit le membre du programme, son ALC ainsi que le représentant commercial Adobe.

Exemple 2 — Adobe reçoit une commande d'un ALC pour la société ABC le 27 juillet. Étant donné que le calcul mensuel des points s'effectue le 25, cette commande s'ajoute à la validation du niveau de remise du membre du programme du 25 août. Si le total des points du 25 août fait passer le membre du programme au niveau de remise supérieur, la modification prendra effet au 1^{er} septembre.

Numéro d'identification de l'utilisateur final

Adobe crée un numéro d'identification de l'utilisateur final pour chaque membre du programme et chaque filiale auto-inscrite. Les informations sur toutes les commandes de ce membre du programme ou de ses filiales auto-inscrites sont disponibles sur le site Web d'achat de licences d'Adobe (<https://www.licensing.adobe.com>) à l'aide du numéro d'identification de l'utilisateur final. Ce numéro est différent du numéro d'adhésion au CLP 4.5 du membre du programme, qui n'est valide que pendant les deux années d'adhésion au CLP. Les membres conserveront le même numéro d'identification d'utilisateur final même après l'expiration de leur adhésion et au début de leur nouvelle adhésion.

Site Web d'achat de licences Adobe

Le site Web d'achat de licences (LWS, Licensing Web Site) Adobe (<https://www.licensing.adobe.com>) permet aux membres CLP d'accéder à des informations pertinentes sur leur adhésion et notamment à des détails complets de commande, aux informations de compte LWS, aux numéros de série de produits et aux informations d'adhésion telles que la date d'expiration. Les nouveaux membres du programme recevront un e-mail contenant leur identifiant et leur mot de passe LWS suite à la configuration de leur compte LWS dans le cadre de leur adhésion au CLP 4.5.

Rapports

Les membres du programme peuvent imprimer un relevé de compte avec le logo Adobe à partir du site Web d'achat de licences (LWS) Adobe, situé à l'adresse <https://www.licensing.adobe.com>. Ce document peut

contenir plusieurs pages. Les membres du programme peuvent sélectionner une plage de dates pour créer un document de base imprimable en ligne qui inclut tous les produits sous licence dans la plage de dates indiquée. Les membres du programme peuvent également exécuter un rapport de détails complets de commande qui récapitule toutes les commandes transmises à Adobe, avec les restrictions suivantes :

- Le contact principal désigné sur le formulaire d'inscription au CLP 4.5 du membre du programme a accès à toutes les commandes du membre du programme ainsi qu'à toutes les commandes de ses filiales, y compris celles des filiales auto-inscrites.
- Le contact principal listé sur le formulaire d'inscription de chaque filiale auto-inscrite a accès uniquement aux informations sur les commandes passées par cette filiale.

Service clients

Le service clients Adobe fournit un support technique pour tous les participants d'Adobe Open Options. Les membres du programme peuvent appeler le 1-800-833-6687. En dehors des États-Unis et du Canada, les membres du programme peuvent visiter le site Web suivant www.adobe.com/support/intlsupport.html pour obtenir plus d'informations sur les coordonnées du service clients dans le monde entier.

Processus de commande

Commande initiale

Dans les 30 jours suivant la réception de son ID d'adhésion, le membre du programme doit soumettre une commande initiale à son ALC. Cette commande doit répondre aux critères de niveau de points minimum sélectionné sur le formulaire d'inscription au CLP 4.5. Le membre du programme reçoit ensuite un e-mail de confirmation de commande contenant des instructions d'accès aux numéros de série des produits commandés. Si la commande ne répond pas aux critères de valeurs en points minimum pour le niveau de remise sélectionné, la commande n'est pas traitée, les numéros de série ne sont pas générés et la commande est renvoyée pour correction. Si le membre du programme ne corrige pas la commande et ne la soumet pas à nouveau dans les 7 jours, Adobe envoie au membre du programme, à l'ALC et au représentant commercial un e-mail indiquant que la commande initiale n'a pas été reçue. Au-delà de 15 jours, Adobe peut suspendre l'adhésion au CLP 4.5.

Commandes supplémentaires

Les commandes supplémentaires peuvent être passées via l'ALC du membre du programme à tout moment et bénéficieront de la même remise que la commande initiale jusqu'à ce que le membre du programme cumule assez de points supplémentaires pour recevoir une remise plus importante. Aucune valeur minimale en points n'est requise pour les commandes postérieures à la commande initiale.

Éléments requis pour l'achat de licences

Les membres du programme et les filiales sont tenus de passer les commandes de licences pendant le même mois où les logiciels sont installés, déployés ou même utilisés ou rendus disponibles à l'utilisation par le membre du programme ou la filiale.

Supports et documentation

Une documentation est disponible en ligne pour la plupart des produits de bureau Adobe. Les membres du programme peuvent commander les supports logiciels et la documentation imprimée dont ils ont besoin. Leur quantité ne doit pas dépasser le nombre de licences commandées. Les commandes de supports et de documentation imprimée n'entrent pas en ligne de compte dans le cumul des points.

ESD (Electronic Software Delivery, distribution électronique de logiciels)

Dans le cadre du programme CLP 4.5, Adobe assure l'ESD pour certains produits via le site Web d'achat de licences Adobe (<https://www.licensing.adobe.com>). Certains produits Adobe ne sont pas disponibles via l'ESD.

Adobe fournit l'accès à un serveur ESD sécurisé au contact principal du formulaire d'inscription de chaque filiale et du formulaire d'adhésion au CLP 4.5, ainsi qu'à tout destinataire indiqué sur le bon de commande. Ces contacts peuvent télécharger tout produit logiciel de bureau Adobe disponible s'ils remplissent les conditions stipulées plus haut dans la section « Éléments requis pour l'achat de licences ».

Veillez noter que le nombre de téléchargements pour chaque produit est conservé sur le site de téléchargement et est accessible aux clients qui souhaitent visualiser ces informations sur la page de téléchargement ESD.

Le service clients Adobe peut apporter une aide aux membres du programme qui rencontreraient des difficultés avec le téléchargement ESD.

Numéros de série

Les membres du programme CLP 4.5 reçoivent un numéro de série par produit, version et plate-forme à l'exception des produits fournis dans les versions Macintosh® et Windows®. Pour ces produits, les membres du programme reçoivent des numéros de série pour les deux plates-formes, même si une seule plate-forme est sous licence. Les membres du programme utilisent leurs numéros de série respectifs pour toutes les installations d'un produit donné. Les numéros de série ne changent pas lors du renouvellement de l'adhésion au CLP 4.5 tant que le même numéro d'identification de l'utilisateur final est sélectionné sur le formulaire d'inscription. Les membres du programme peuvent récupérer les numéros de série en se connectant à LWS et en suivant les instructions en ligne.

Retours

Les achats effectués dans le cadre d'une adhésion au CLP 4.5 ne peuvent être retournés que pour l'une des raisons suivantes :

- Le membre du programme refuse les clauses de l'EULA (End User License Agreement, contrat de licence de l'utilisateur final).
- La livraison n'est pas conforme à la commande (erreur de produit, de plate-forme ou de quantité). (Y compris si Adobe a envoyé l'article demandé sur le bon de commande de l'ALC ou du revendeur, mais que les informations ne correspondaient pas à la commande du membre du programme).
- Le membre du programme a reçu deux fois une même livraison ou facture (en raison d'un bon de commande en double de l'ALC ou du revendeur).
- Le membre du programme annule la commande (avant de recevoir la commande, mais après son expédition par Adobe).

Toute demande de retour doit être approuvée par Adobe. Le membre du programme doit formuler toute demande de retour dans les 30 jours qui suivent la commande d'origine de la licence. Cette demande doit mentionner la raison du retour et fournir la preuve de la date de la commande d'origine. Le membre du programme doit se procurer une lettre de destruction Adobe auprès d'un centre de licence Adobe ou d'un revendeur, la signer et l'envoyer pour obtenir un remboursement.

En cas d'approbation d'un retour, le nombre total de points du membre du programme est rectifié dans le rapport du mois suivant.

Un membre du programme peut retourner une partie d'une commande. Cependant, Adobe peut refuser un retour partiel qui entraînerait une baisse du niveau de remise du membre du programme.

Vous trouverez ci-dessous deux exemples de retour qui entraîneraient une baisse du niveau de remise :

- **Exemple 1** — Le retour risque de diminuer le niveau de remise attribué au membre du programme. La demande est dans ce cas refusée jusqu'à ce que le membre du programme passe à un nouveau niveau de remise dans le cadre de son adhésion au CLP 4.5.
- **Exemple 2** — Le membre du programme souhaite retourner la totalité de sa commande initiale et rester membre du programme CLP 4.5. La demande n'est approuvée que si elle est accompagnée d'une commande qui remplit l'obligation de points minimum de la commande initiale correspondant au niveau de remise d'origine du membre du programme.

Plan de mise à niveau

Dans le cadre du plan de mise à niveau, les membres du programme paient pour recevoir les mises à niveau qu'Adobe publie généralement pendant la durée de validité du plan de mise à niveau.

La validité du plan commence le premier jour du mois suivant le mois de la commande. Les commandes passées le premier jour du mois commencent ce même jour. Le plan de mise à niveau permet aux membres du programme de cumuler des points. La validité du plan se termine en même temps que l'adhésion au CLP. Les membres du programme peuvent acheter un plan de mise à niveau pour toute licence nouvelle et/ou de mise à niveau, si le plan de mise à niveau est acheté en même temps que les licences. La seule exception à cette règle se produit durant les six premiers mois de l'adhésion au CLP 4.5, lorsque le membre du programme peut acheter un plan de mise à niveau séparément pour toute version de licence en cours achetée avant l'adhésion actuelle au CLP. Toute période de validité commandée après les six premiers mois de l'adhésion au CLP 4.5 est proratisée par période de six mois, comme le montre le tableau détaillant les unités de gestion de stock du plan de mise à niveau par option de paiement :

OPTIONS DE PAIEMENT DU PLAN DE MISE À NIVEAU POUR LE CLP 4.5				
Option de paiement	Mois de l'adhésion au CLP 4.5			
	1-6	7-12	13-18	19-24
1 an	Unité de gestion de stock 12 mois	Unité de gestion de stock 6 mois	Unité de gestion de stock de renouvellement 12 mois	Unité de gestion de stock 6 mois
2 ans	Unité de gestion de stock 24 mois	Unité de gestion de stock 18 mois	Unité de gestion de stock 12 mois	Unité de gestion de stock 6 mois

Les membres du programme qui commandent un plan de mise à niveau pour un produit le mois où une nouvelle version du produit est annoncée, mais avant la date d'annonce, doivent contacter le service clients Adobe pour demander une mise à niveau gratuite.

Exemple : Un membre du programme commande un plan de mise à niveau pour un produit le 12 août. Adobe annonce une nouvelle version du produit le 18 août. Le plan de mise à niveau commence le 1^{er} septembre. Le membre du programme contacte le service clients qui lui fournit gratuitement une licence de mise à niveau ainsi qu'un bon de support.

Si Adobe cesse de commercialiser un produit pour lequel un membre du programme a commandé un plan de mise à niveau, aucun remboursement du plan de mise à niveau n'est accordé.

Options de paiement

Les membres du programme peuvent payer le plan de mise à niveau en deux versements ou en un seul. Quelle que soit l'option de paiement retenue par les membres du programme au début de leur adhésion, cette option sera appliquée à tous les achats de plans de mise à niveau pendant toute la durée de l'adhésion de deux ans.

Renouvellement des plans de mise à niveau

Adobe rappelle par e-mail la date d'expiration d'un plan de mise à niveau au membre du programme 90 jours avant l'échéance. Les membres du programme doivent procéder à son renouvellement avant la date d'expiration, sinon le plan de mise à niveau devient caduc. Un renouvellement anticipé ne modifie pas la date d'expiration.

Renouvellement de l'adhésion au CLP 4.5

À la fin de l'adhésion de deux ans au CLP 4.5, les membres du programme souhaitant une nouvelle adhésion peuvent bénéficier d'un renouvellement¹. Les membres du programme conservent leurs numéros de série et leur numéro d'identification d'utilisateur final issus de leur précédente adhésion au CLP. Cependant, l'adhésion de renouvellement au CLP génère un nouveau numéro d'adhérent.

Notification de renouvellement

Adobe rappelle à l'avance au membre du programme CLP 4.5 la date d'expiration de son adhésion en vue de son renouvellement.

Les renouvellements doivent être soumis 10 jours avant la date d'expiration de l'adhésion de sorte qu'ils puissent être validés à temps.

Éléments requis pour le renouvellement

Les membres du programme CLP 4.5 qui souhaitent s'inscrire pour une nouvelle durée de deux ans doivent le faire en ligne.

Le renouvellement du CLP requiert un achat initial afin de définir le niveau de remise pour le nouveau CLP de deux ans.

L'obligation d'achat initial pour un renouvellement du CLP peut être levée lorsque le total de points annuel moyen du membre du programme est supérieur au minimum requis pour tout niveau de remise. Afin de déterminer si un membre du programme est éligible pour un renouvellement sans achat initial, il faut diviser le total de points CLP actuel par deux, et si le résultat est supérieur au minimum requis pour n'importe quel niveau de remise CLP, alors le membre peut effectuer un renouvellement à ce niveau sans achat initial.

Les membres du programme qui renouvellent leur inscription et définissent leur nouveau niveau de remise en fonction du cumul des points de leur précédente adhésion (au lieu de passer une commande initiale) commencent leur nouvelle inscription à zéro point.

Sur demande, Adobe passera en revue l'historique des commandes d'un membre du programme de la date d'entrée en vigueur de l'adhésion au CLP 4.5 à la date de la demande, afin de déterminer le niveau de remise possible pour la période de renouvellement.

Exemples de renouvellement

Les exemples suivants reposent sur des membres du programme de type Entreprises en Amérique du Nord et au Canada qui ont choisi le niveau 1 du programme CLP (valeur minimale : 40 000 points).

Exemple 1 : La valeur de la commande initiale du membre du programme est estimée à 40 000 points. Pendant la durée de l'adhésion au CLP 4.5, le membre du programme passe des commandes supplémentaires pour une valeur totale de 20 000 points. À la fin de l'adhésion au CLP 4.5, le membre du programme a cumulé 60 000 points. Le membre du programme divise son total de points par deux pour arriver à une moyenne annuelle de 30 000 points. Ce membre du programme n'est pas autorisé à renouveler son adhésion au CLP 4.5 sans passer de commande initiale car sa moyenne annuelle est inférieure à la valeur minimale requise en points quel que soit le niveau de remise CLP pour les entreprises.

Exemple 2 : La valeur de la commande initiale du membre du programme est estimée à 100 000 points. Le membre du programme n'a plus jamais rien commandé par la suite. Le membre du programme divise son total de points par deux pour arriver à une moyenne annuelle de 50 000 points. Le membre du programme a dépassé la valeur minimale requise de 40 000 points pour le niveau 1 de remise pour les entreprises ; il peut donc renouveler son adhésion au CLP 4.5 pendant deux années supplémentaires, au niveau 1, sans obligation d'achat initial.

1. Si le programme CLP est disponible à cette période.

Exemple 3 : La valeur de la commande initiale du membre du programme est estimée à 60 000 points. Le membre du programme cumule 60 000 points pendant la durée de son adhésion au CLP 4.5, ce qui lui permet de passer au niveau 2 et de bénéficier de prix plus intéressants. À la fin du CLP, le membre du programme a cumulé un total de 210 000 points. Le membre du programme divise son total de points par deux pour arriver à une moyenne annuelle de 105 000 points. Le membre du programme peut renouveler son contrat au niveau 2 sans obligation d'achat initial, car sa moyenne annuelle dépasse le minimum requis de 100 000 points.

Renouvellement des filiales

Les filiales qui souhaitent renouveler leur participation au CLP 4.5 après l'expiration de leur adhésion initiale peuvent le faire après la réinscription du membre du programme parent.

Les filiales auto-inscrites doivent effectuer le renouvellement en leur propre nom afin de poursuivre leur participation au CLP à la fin de leur adhésion initiale. Si une adhésion au CLP 4.5 est renouvelée sans obligation de commande initiale, les programmes d'inscription qui y sont associés peuvent alors être renouvelés sans obligation de commande initiale. Si une adhésion au CLP 4.5 n'est pas renouvelée pour quelque raison que ce soit, les programmes d'inscription des filiales qui y sont associés peuvent alors ne pas être renouvelés.

Remise sur les gros volumes

Synthèse

En commandant certains produits (dont les mises à niveau et/ou les plans de mise à niveau pour ces produits) en certaines quantités dans le cadre d'une seule transaction, les membres du programme peuvent bénéficier de remises plus importantes.

Disponibilité

- Aux États-Unis et au Canada : la remise sur les gros volumes est disponible pour les membres du programme de type Entreprises, Administrations et Établissements scolaires.
- Au Japon : la remise sur les gros volumes n'est disponible que pour les membres du programme de type Entreprises.
- En Europe de l'Ouest : la remise sur les gros volumes est disponible pour les membres du programme de type Administrations et Établissements scolaires.
- Dans le reste du monde : la remise sur les gros volumes est disponible pour les membres du programme de type Administrations et Établissements scolaires pour l'Asie Pacifique et l'Amérique latine.

Adhésion

Aucune autre inscription n'est requise. La participation à cette option CLP 4.5 est automatique grâce à l'utilisation d'une unité spéciale de gestion de stock appliquée au moment de la transaction.

Niveaux de remise

Les membres du programme commandent l'unité appropriée de gestion de stock sur les gros volumes qui figure sur la liste de prix correspondante du programme CLP 4.5. Les commandes avec remise sur les gros volumes sont validées transaction par transaction. Chaque commande doit satisfaire le nombre d'unités minimum requis pour pouvoir prétendre à une remise sur les gros volumes.

Remarque : Il n'est pas possible de combiner plusieurs produits pour atteindre cette quantité minimale d'unités. Les commandes avec remise sur les gros volumes fournissent les mêmes valeurs en points CLP que les commandes de licences, de licences de mise à niveau, de plans de mise à niveau ou que toute autre commande CLP.

Les niveaux de remise et le nombre requis d'unités minimum sont répertoriés dans le tableau suivant :

Membres de type ENTREPRISES et ADMINISTRATIONS*	
Niveau	Unités par unité de gestion de stock
1	1 000 - 4 999
2	5 000 - 9 999
3	10 000 - 24 999
4	25 000+

*** Les membres du programme de type Administrations sont éligibles pour commander des unités de gestion de stock avec remise sur les gros volumes aux États-Unis et au Canada.

Processus de mise à niveau

Les membres du programme peuvent mettre à niveau toutes les licences, certaines ou aucune, commandées avec une remise sur les gros volumes. Afin que les mises à niveau puissent être commandées avec une remise sur les gros volumes, le nombre d'unités commandées doit satisfaire aux mêmes exigences minimales que celles requises pour les licences standard.

Règles

Règle sur les licences antérieures

Adobe autorise les membres du programme à commander la version actuelle d'un produit mais à utiliser une version antérieure. Ces membres peuvent contacter le service clients Adobe pour lui demander un numéro de série pour la version antérieure s'ils n'en disposent pas déjà d'une. Les supports, la documentation et/ou le support technique relatifs à d'anciennes versions de produits risquent de ne plus être disponibles. Le membre du programme doit se conformer à toutes les règles de la version actuelle de l'EULA.

Accès simultané

Les membres CLP 4.5 de type Établissements scolaires peuvent commander des licences simultanées pour une utilisation en milieu administratif et en laboratoire. Cependant, cette option peut être soumise à des frais supplémentaires, et le membre du programme doit mettre à jour et utiliser des logiciels adéquats de vérification ou de surveillance afin de gérer l'accès simultané. L'accès simultané n'est pas disponible pour les segments de marché de type Entreprises ou Administrations sauf dans le cas de l'utilisation de FrameMaker UNIX Shared.

Achat de licences interlangues

Les licences vendues dans une langue spécifique accordent des droits limités à cette langue. Les membres du programme ne sont pas autorisés à déployer le produit dans une langue autre que celle de la licence.

Les licences vendues avec l'indication « All (Toutes) » pour la langue donnent aux membres du programme l'autorisation de déployer le produit dans n'importe quelle langue choisie.

Des exceptions aux conditions ci-dessus peuvent s'appliquer lorsque le membre du programme possède une période de validité de plan de mise à niveau active et que la nouvelle version de leur produit n'est pas disponible dans la langue de la licence d'origine, ou qu'une nouvelle langue locale est rendue disponible. Dans ces cas, Adobe donnera des informations sur les droits interlangues qui peuvent s'appliquer.

Achat de licences multiplate-forme

Les membres du programme CLP reçoivent des numéros de série de produit et des supports à la fois pour Windows et Mac si le produit est disponible pour les deux plates-formes, et si ces dernières possèdent la même version. Les membres du programme peuvent choisir d'utiliser l'une ou l'autre des plates-formes, à la condition que le nombre total de licences utilisées n'excède pas le nombre de licences achetées.

Contrat de licence de l'utilisateur final

Toute utilisation du produit est soumise à l'[EULA \(End User License Agreement, contrat de licence de l'utilisateur final\)](#) du produit, qui généralement doit être accepté par clic électronique. Les EULA se trouvent à l'adresse <http://store1.adobe.com/products/eulas/>. Lorsque les termes et conditions du programme CLP 4.5 sont en conflit avec un EULA, ce sont les termes et conditions du programme qui prévalent.

Duplication des supports

Pour obtenir l'autorisation de dupliquer des supports, les membres du programme doivent signer une annexe de duplication des supports en plus de leur adhésion au CLP 4.5. La duplication des supports est soumise à toutes les limitations et conditions énoncées dans l'annexe applicable.

Devises mondiales

Adobe publie les tarifs CLP pour les ALC en USD, EURO et en Yens japonais uniquement. Une liste des prix pour les ALC est publiée dans chaque devise en fonction des taux de change établis.

Remarque : Ces listes de prix peuvent représenter ou non le même prix dans tous les pays. Les tarifs peuvent varier en fonction des taux de change et d'autres facteurs. L'adhésion mondiale d'un membre du programme au CLP ne garantit pas obligatoirement les mêmes tarifs partout dans le monde, seulement l'accès au même niveau de remise.

Tous les tarifs de licences, de support technique et de plans de mise à niveau sont déterminés par l'ALC. Adobe ne définit pas la tarification facturée par les ALC, et le membre du programme est libre de négocier ces tarifs directement avec les ALC. Les points tels que les prix, la livraison, la méthode d'installation et les termes de paiement doivent être conclus d'un commun accord entre le membre du programme et son ALC. Une seule devise est établie pour chaque région dans le monde, et les ALC doivent transmettre chaque commande à Adobe dans la devise régionale appropriée. La devise régionale appropriée est déterminée en fonction de l'adresse de l'utilisateur final à laquelle la commande sera expédiée (adresse de livraison). Les ALC locaux dans le monde peuvent choisir d'établir les commandes dans d'autres devises locales mais ils doivent transmettre chaque transaction à Adobe dans la devise régionale appropriée.

Le tableau suivant liste les devises pour chaque pays ou région :

Région de livraison (pays)	Devise
États-Unis et Canada	USD
Amérique latine, y compris Mexique et Caraïbes	USD
Europe (tous pays de l'UE et de l'AELE)	EURO
Autres pays d'Europe (tout pays d'Europe/Europe de l'Est non membre de l'UE/AELE)	USD
Moyen-Orient et Afrique	USD
Asie Pacifique (Chine, Taiwan, tous les pays d'Asie du Sud-est, Australie, Nouvelle-Zélande, Inde et tous les autres pays d'Asie, sauf le Japon)	USD
Japon	Yen

Cession de licence

Les EULA de produits d'Adobe autorisent la cession des licences logicielles à une tierce personne ou entité juridique. Cependant, les licences CLP ne peuvent pas être cédées aussi largement, selon les termes d'adhésion du CLP 4.5. Mais les membres du programme CLP 4.5 peuvent céder des licences CLP sous certaines conditions, comme dans les cas de fusions, de rachats, de regroupements ou de démantèlements. Vous trouverez ci-dessous la règle de cession de licence :

- Les membres du programme peuvent céder des licences à tout autre membre du programme CLP éligible, ainsi qu'à toute organisation participant au TLP.
- Les anciens et les nouveaux détenteurs des licences doivent remplir et signer un formulaire de cession de licence.
- Le cessionnaire doit accepter les clauses de l'EULA.
- Les points obtenus dans le cadre du programme CLP 4.5 sont cédés au nouveau détenteur de la licence.
- Tout plan de mise à niveau actif doit être cédé avec la licence.

Utilisation des informations

Adobe peut utiliser les informations sur les membres du programme ou les filiales à des fins d'administration du programme CLP 4.5 ou d'exécution de ses obligations dans le cadre du contrat d'adhésion au CLP 4.5. Ces informations peuvent être utilisées entre des personnes autorisées d'Adobe et entre les ALC et les revendeurs au niveau mondial. Cela inclut, mais sans limitation, les points suivants :

- Partage d'informations nécessaires sur les programmes concernant tout membre (ou filiale inscrite) avec son ALC ou revendeur, y compris le numéro de membre (numéro d'identification de l'utilisateur final)
- Partage d'informations sur un membre avec ses filiales, ou vice versa
- Adobe peut obtenir le nom et les détails d'un contact d'achat de licences parmi les membres du programme (ou les filiales) et envoyer des communications liées au programme à ces contacts. Cela inclut les avis de mise à niveau, de modification du programme, d'arrêt de commercialisation des unités de gestion de stock, etc.
- Adobe peut fournir le nom et les détails d'un contact d'achat de licences d'un membre du programme (ou de ses filiales) aux ALC ou revendeurs et aux personnes autorisées d'Adobe en charge de l'administration du programme, si ces informations sont disponibles.

Définitions relatives au programme CLP 4.5

Filiale--Les filiales sont des entités possédant une personnalité juridique et, dans le cas des filiales de type Administrations, ce sont des entités soumises aux mêmes schémas d'organisation, de règles et de réglementations que l'entité Administrations qui est le membre du programme. Par exemple, lorsque le membre du programme est une administration d'un état, les comtés, arrondissements et/ou municipalités sont des filiales.

Accès simultané — Possibilité pour plusieurs utilisateurs d'accéder à un même produit Adobe au même moment, où le nombre total d'utilisateurs simultanés diffère du nombre de licences commandées, mais où le nombre d'utilisateurs accédant au logiciel à un moment donné ne dépasse pas le nombre total de licences achetées.

Licence multiplate-forme — Le cas échéant, chaque licence Macintosh® ou Windows® d'un produit qui possède la même version pour les deux plates-formes donne le droit à l'utilisateur d'exécuter le logiciel sur l'une des deux plates-formes, mais pas sur les deux. Le membre du programme reçoit un numéro de série pour Macintosh et un autre pour Windows lors de chaque transaction pour chaque licence de produit. Ce type de licence multiplate-forme ne s'applique qu'aux plates-formes Macintosh et Windows (les autres plates-formes, telles que UNIX, Linux, etc. ne sont pas concernées).

Niveau de remise — Niveau tarifaire atteint par un membre du programme dans le cadre d'un CLP 4.5, sur la base de la valeur d'une commande initiale du membre du programme plus les valeurs cumulées à chaque nouvelle commande. Le niveau est déterminé par la valeur totale en points des produits et du plan de mise à niveau commandés par le membre du programme et ses filiales.

Numéro d'identification de l'utilisateur final — Numéro résultant de la création d'un compte par Adobe pour un nouveau membre du programme CLP ou d'une filiale auto-inscrite. Les informations sur toutes les commandes de ce membre du programme ou de ses filiales auto-inscrites sont disponibles sur le site Web d'achat de licences d'Adobe (<https://www.licensing.adobe.com>) à l'aide du numéro d'identification de l'utilisateur final. Ce numéro est différent du numéro d'adhésion au CLP 4.5 du membre du programme, qui n'est valide que pendant les deux années d'adhésion au CLP. Les membres conserveront le même numéro d'identification d'utilisateur final même après l'expiration de leur adhésion et au début de leur nouvelle adhésion.

Obligation de commande initiale — Commande minimum devant être passée dans les 30 jours suivant l'émission par Adobe du numéro d'adhésion au CLP 4.5, afin de valider la participation du membre du programme au CLP 4.5.

Site Web d'achat de licences — Site Web accessible à l'adresse <https://www.licensing.adobe.com> utilisé par les représentants Adobe, les participants qui possèdent des licences de produits Adobe en grande quantité et les partenaires agréés comme source d'informations sur les comptes actuels.

Valeur en points — Méthode permettant de calculer une seule valeur dans le monde pour les produits de bureau Adobe et les plans de mise à niveau.

Utilisateur — Tout individu autorisé par le détenteur de la licence à accéder aux produits achetés sous licence par le membre du programme CLP 4.5 et à les utiliser pour les propres besoins professionnels internes du détenteur de la licence.

Pour plus de détails

Contactez votre centre de licence Adobe (ALC) ou le service clients Adobe, ou visitez le site www.adobe.com.

Adobe, le logo d'Adobe, Acrobat et FrameMaker sont des marques ou des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Macintosh est une marque d'Apple Computer, Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. Windows est une marque déposée ou une marque de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. UNIX est une marque déposée de The Open Group. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.